DOSSIER DE PRESSE

Inauguration

Redon, le 14 septembre 2024

La réinvention des quais redonnais et la nouvelle protection contre les inondations

Deux quais aux nouveaux visages : une nouvelle étape du projet Confluences 2030

Le réaménagement urbain de la zone portuaire inauguré ce samedi 14 septembre 2024 s'inscrit dans un projet global de **réinvention de Redon**.

Cet aménagement vertueux a pour objectif de conforter et d'envisager **de nouvelles utilités pour cet espace public** (détente, promenade, rassemblements festifs) et de faire de ces lieux des espaces de rencontre et de partage, aspects essentiels pour le lien social et la vie citoyenne d'une ville.

Allant du centre-ville à la presqu'île tout en réservant une large place aux piétons, aux cyclistes et aux personnes en situation de handicap, cette requalification offre également aux promeneurs une nouvelle ouverture sur l'horizon, démontrant ainsi le **lien maritime entretenu par notre ville au cours de son histoire.**

Quai Jean-Bart : une longue promenade vers l'eau

Une **promenade pavée de quatre mètres de large** est désormais réservée aux piétons sur toute la rive gauche du port, du pont levant jusqu'à la nouvelle passerelle piétonne. Totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, elle permet de flâner le long des bateaux amarrés à Redon, en contrebas de la voie utilisée par les véhicules, et de regagner la Croix des Marins en toute sécurité. Une rangée de bancs est aménagée sur toute la longueur de la promenade et invite à la pause.

communication@mairie-redon.fr
tél : 02 99 71 05 27

Un **vaste parvis** est créé devant le Ciné Manivel et le sud de la presqu'île devient totalement piéton. L'entrée du parking pour les usagers du cinéma se fait désormais de l'autre côté de l'équipement.

Entre les immeubles et le bord-à-quai piéton, la **voie est désormais partagée entre les voitures et les vélos.** Limitée à 30 km/h, cette voie est réduite à chaque intersection afin d'empêcher le croisement de deux voitures simultanément sur les portions les plus utilisées par les piétons.

L'aménagement des espaces verts est prévu dans les semaines qui viennent.

Quai Amiral-de-la-Grandière : une ouverture sur le canal

Sur ce quai qui longe le canal de Nantes à Brest**, les berges** sont devenues accessibles aux plaisanciers.

La totalité de la voie est désormais partagée et devient une **zone de rencontre** (20 à 30km/h) piétons-cycles-voitures. Les places de stationnement sont conservées et le sens de la circulation reste le même.

Le chantier des quais a également permis de **renouveler les réseaux d'assainissement** (eaux pluviales et eaux usées) et de mettre en place de **nouveaux réseaux souples** (télécom, éclairage, eau potable...).

La prévention des inondations au cœur des travaux

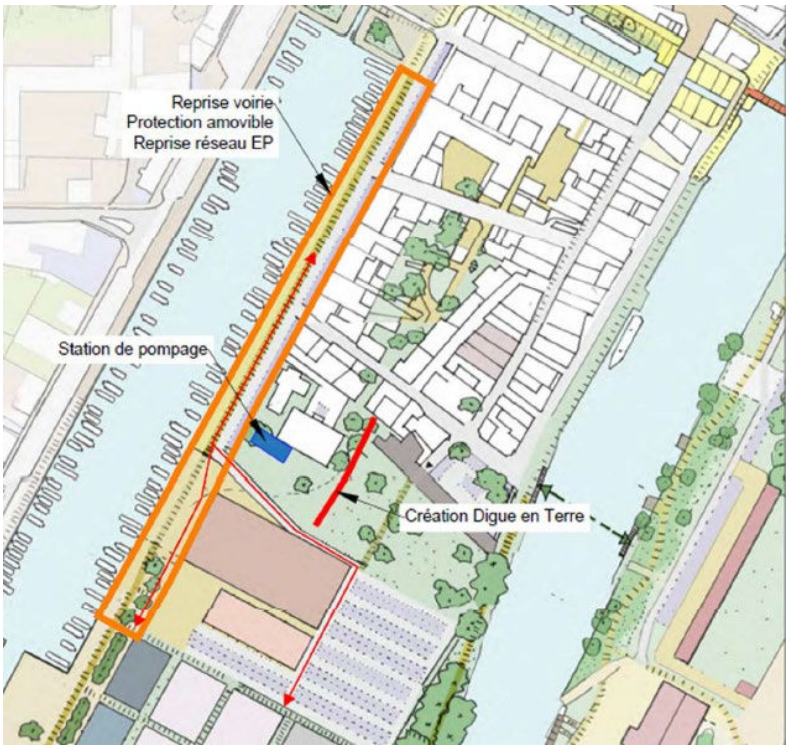

La construction du génie civil de la station de pompage des eaux pluviales s'est achevée à l'automne 2023 sous l'égide d'Eaux & Vilaine. Cette station de pompage est un des éléments futur dispositif de protection contre les inondations du quai Jean Bart et de l'accès au futur quartier Garnier. Le système de protection comprendra également l'installation de barrières amovibles en aluminium sur les gradines longeant le quai Jean-Bart. Ces barrières seront installées uniquement en période de crue.

communication@mairie-redon.fr
tél : 02 99 71 05 27

En complément, un merlon en terre sera créé entre l'Erea et le Château du Mail pour empêcher les eaux de la Vilaine de traverser la presqu'île. Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec la Ville de Redon dans le cadre du projet Confluences 2030.

Eaux & Vilaine, dans le cadre du dispositif « ALABRI », accompagne également les particuliers, commerçants, artisans et chefs d'entreprise pour adapter leur bien face aux risques d'inondation. La démarche consiste à réaliser un diagnostic du bien (financé à 100%) puis à mettre en œuvre les solutions (subventionnées jusqu'à 80%) : barrière en travers des portes, clapet anti-retour, pompe…

Eaux & Vilaine en bref

Eaux & Vilaine exerce la compétence « Prévention des Inondations » sur une grande partie du bassin de la Vilaine. REDON Agglomération a transféré cette compétence à Eaux & Vilaine en 2019. Désormais, Eaux & Vilaine et REDON Agglomération mettent en œuvre différentes actions complémentaires pour protéger les habitants et entreprises du pays de Redon du risque d'inondations. Parmi celles-ci : le projet de protection sur la presqu'île de Redon.

Les étapes et le budget des travaux

Aménagement et travaux sur les quais

3,36 millions d'euros HT financés par :
- L'Etat dans le cadre de l'Action cœur de ville à hauteur d'1,1 million d'euros
- Le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine : 700 000 €
- La région Bretagne : 238 000 €
- Un autofinancement de la Ville de Redon pour 1,32 millions d'euros.

Station de pompage
Délai prévisionnel de réalisation : 2026.
Coût prévisionnel des travaux : 1.208.000 € HT.
Financement de l'Etat : 602.800 € HT.

Confluences 2030 : l'espace urbain poursuit sa mutation

- **Fiche Garnier**

La **dépollution de la friche se poursuit** avant la déconstruction puis l'aménagement urbain de cet espace. L'objectif est de conserver une partie de ce site, la halle parapluie, pour y proposer des événements en tous genres : expositions, concerts, restauration, etc.

Dans la continuité du quai Jean-Bart, les berges de la presqu'île seront reliées par un parcours de promenade confortable et du mobilier de confort sera installé à terme : chaises longues, tables de pique-nique, aide de jeux, etc.

- **Stef**

Sur l'ancien site Stef, le projet est de créer 48 logements, une résidence étudiante d'une centaine de chambre à côté du nouveau campus Esprit et une zone tertiaire de 2500 m2.
Le site sera également pensé en termes de paysage avec un lien avec la promenade du canal à proximité et des cheminements et plantations pensées en conséquence.

- **Passerelle Vilaine**

La passerelle réservée aux piétons et cyclistes traversera la Vilaine de Redon à la digue de Saint-Nicolas-de-Redon. Les travaux débuteront à la fin 2025 pour une mise en service prévue mi-2027.

Transition Garnier

Autour du lieu emblématique du Pays de Redon qu'est la Friche Garnier, plusieurs rendez-vous festifs et artistiques sont organisés jusqu'à fin octobre. Expositions, spectacle, projection de film…

Tout le programme est à retrouver sur www.confluences2030.fr

Plus d'informations sur le projet Confluences 2030 sur www.confluences2030.fr

communication@mairie-redon.fr
tél : 02 99 71 05 27